

Semaine de la langue française ▶ Le français a une longue histoire derrière lui. L'anglais le menace-t-il aujourd'hui ? ▶ Entretien avec le lexicographe Alain Rey
▶ La situation à Beyrouth ▶ Les Alliances françaises confrontées au manque de moyens

DOSSIER RÉALISÉ PAR LOUIS FRAYSSE, LAURE STEPHAN ET ÉLISE BERNIND

L'anglicisme, voilà l'e



Le français saura-t-il s'adapter aux défis de la mondialisation culturelle ? Ici, la cour de l'Académie française

LANGAGE. « Une langue vivante, c'est une langue qui peut tout dire », affirmait en 2013 le philosophe Michel Serres. Les anglicismes, de plus en plus nombreux dans la langue française, mettent-ils en péril son avenir ?

Ils sont là, tapis dans l'ombre, guettant l'imprudent locuteur du français. À la faveur d'une seconde d'inattention, ils jaillissent et se mêlent à nos phrases de tous les jours. Un défi devient un *challenge*, l'entraîneur ou le mentor est un *coach* et la date butoir une *deadline*. Parfois même, l'attaque est plus violente : l'innocent *transférer un courriel* se mue en innommable *forwarder un mail*, de quoi faire saigner des yeux les immortels de l'Académie française.

L'article 2 de notre Constitution l'affirme sans ambages : « La langue de la République est le français. » Langue parlée en France, en Belgique, en Suisse, au Québec ou encore en Afrique, le français s'est de tout temps imprégné de cultures et d'héritages différents.

Du gaulois, langue celte parlée jusqu'au V^e siècle après J.-C., il ne subsiste pas grand-chose dans le français contemporain, si ce n'est quelques noms de lieux (Brive, Verdun) et un petit peu de vocabulaire issu de la vie agricole (*bruyère, chène* mais aussi... *ambassadeur*).

L'invasion des Gaules par les troupes romaines entraîne une romanisation des territoires gaulois. Peu à peu, les Gallo-Romains abandonnent le gaulois pour le latin, qui se propage de concert avec le christianisme.

Du norrois et de l'arabe

Si le latin est la matrice du français, notre langue va s'enrichir, au fil des siècles, de multiples emprunts. L'héritage du francique, la langue des Francs, a ainsi laissé un très grand nombre de vocables dans l'ancien français : des couleurs (*bleu, gris* ou *blanc*), de même que certains mots guerriers (à commencer par *guerre*, mais également *guérir* et *épargner*).

Le norrois, la langue des Vikings, qui se sont implantés en Normandie à partir du X^e siècle, a laissé au français de nombreux termes maritimes (*varech, vague*), ainsi qu'un verbe charmant, *flâner*. En Armorique, le gaélique s'imposa à partir du V^e siècle, pour devenir ensuite le breton. Quelques mots ont basculé dans notre langue, comme *bijou* ou *goéland*.

Par la suite, d'autres langues vont elles aussi influencer le français : l'arabe (*chiffre, jupe, alcool*) ; le persan (*pyjama, aubergine, lascar*) ; le turc (*minaret, tulipe, gilet*) ; l'espagnol (*camarade, vanille, embarcation*) ; le néerlandais (*échope, mannequin, gribouiller*) et surtout l'italien (*soldat, douche* ou encore *saucisson*). L'influence de cette dernière langue sur le français a d'ailleurs été considérable (et réciproquement).

Et l'anglais dans tout cela ? Bien avant qu'ils ne donnent des sueurs froides aux académiciens, les échanges entre l'anglais et le français ont surtout été à sens unique. Un siècle après l'invasion de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant, en 1066, plusieurs milliers de mots français avaient été intégrés au moyen anglais.

À partir du XVII^e siècle, cependant, le mouvement s'inverse. Le système parlementaire britannique fascine les penseurs français et des mots comme *vote* ou *convention* traversent la Manche. Depuis, les emprunts directs à la langue de Shakespeare se sont multipliés (de *pickpocket* à *dévaluer*), tout comme les emprunts sémantiques (le fait de donner une acception nouvelle à des mots français déjà existants, comme avec *opportunité*) et les calques (traductions terme à terme d'expressions anglo-américaines, comme *guerre froide*).

Aujourd'hui, à l'ère de la mondialisation de l'information et compte tenu de la puissance économique et culturelle des États-Unis, cette dynamique d'emprunts s'emballa. De la même manière que le vocabulaire musical doit beaucoup à l'italien, celui de la finance, de l'informatique et des nouvelles technologies est indissociable de l'anglais des États-Unis. Au point de mettre en danger la langue française ?

La crainte induite par le déferlement de l'anglais sur nos terres n'est pas nouvelle. En 1973, dans un pamphlet intitulé *Parlez-vous français ?*, l'écrivain René Étiemble s'insurgeait déjà contre le « *sabir atlantique* », accusé de gangréner notre langue.

Plus récemment, un célèbre linguiste, Claude Hagège, mettait les francophones en garde contre une langue anglaise servant de support à une « *pensée unique* ». « *Posséder les mots et les diffuser, c'est posséder la pensée* », assène le linguiste dans *Contre la pensée unique* (Odile Jacob, 2012), égrenant les emprunts à l'anglais, de *fast-food* à *management*, des mots qui sont autant de concepts.

nnemi ?

Appelant la France à entrer en « *résistance* », Claude Hagège s'en prend également à la généralisation de l'anglais dans la recherche scientifique. Il cite pour cela les mots du Français Laurent Lafforgue, médaille Fields 2002 (l'équivalent du prix Nobel pour les mathématiques), pour qui la créativité scientifique s'enracine dans toutes les dimensions de la culture, et notamment la langue : « *L'attitude détachée vis-à-vis de la langue actuellement dominante dans le monde signifie qu'on accorde plus d'importance à la recherche en elle-même qu'à sa communication* », argue ainsi le mathématicien.

« Le français s'est de tout temps imprégné de cultures et d'héritages différents »

Pourtant, dans l'enseignement supérieur, la tendance est tout autre. Un nombre croissant de grandes écoles, d'écoles de commerce et d'universités proposent – voire imposent – l'anglais comme langue de formation, notamment dans l'idée de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants.

« *Les directeurs de ces établissements estiment qu'en adoptant l'anglais ils pourront attirer un plus grand nombre d'étudiants étrangers, et gagner des places dans les classements internationaux*, se désole Marceau Déchamps, secrétaire général adjoint de l'association Défense de la langue française (DLF), créée en 1958. *Mais un francophone, même s'il s'exprime bien en anglais, sera toujours désavantagé face à un locuteur anglophone !* »

Rester créatif et réactif

« *Il y a chez nous cette tendance déconcertante à angliciser notre langue, parfois jusqu'à l'absurde, en créant des mots qui n'existent même pas en anglais !* », poursuit Marceau Déchamps. Il est certain que si vous parlez à un anglophone de votre souhait de déposer votre linge au *pressing*, il y a fort à parier qu'il haussera le sourcil.

La partie est-elle pour autant perdue d'avance ? « *La syntaxe du français est somme toute très rarement touchée par l'anglais, tout comme la phonologie d'ailleurs, puisque les mots importés sont généralement prononcés à la française* », considère la linguiste Henriette Walter, qui

s'agace toutefois de l'invasion de « e » prononcés « i » – comme dans *e-commerce* –, ce qui est susceptible de créer une confusion quant à la prononciation des mots.

« *Certains emprunts à l'anglais sont utiles, quand ils apportent une nuance, tempère encore la linguiste. Ceux qui font double emploi disparaissent rapidement. Certains anglicismes, en outre, passent de mode d'eux-mêmes, tant les modes sont éphémères.* »

L'expression *surprise-partie* fleurit effectivement bon le mode vie des yé-yé dans les années 60, et il y a bien longtemps qu'on ne parle plus de *speaker* à la radio.

Les romans d'aventure de Jules Verne sont eux aussi truffés d'anglicismes surannés (*banknote* en est un).

La vénérable Académie française, elle, appelle à un « *tri* », et met en avant le travail des commissions officielles de terminologie et de néologie.

FranceTerme, une base de données en ligne, recense ainsi les équivalents français des termes des domaines scientifiques et techniques.

Une initiative saluée par Henriette Walter et Marceau Déchamps, qui insistent sur la nécessité pour la langue française de rester réactive et créative. « *Une langue en bonne santé est une langue qui peut s'adapter aux situations nouvelles en puisant dans ses ressources propres*, détaille la linguiste. *Il peut s'agir de créer un adjectif à partir d'un verbe, ou l'inverse, selon les besoins des locuteurs. On peut penser au verbe "pacser", créé à partir du pacs, l'acronyme du pacte civil de solidarité !* »

Plutôt optimiste quant à la vitalité du français, Henriette Walter regrette cependant à demi-mot la « *paresse* » de ses concitoyens, dont beaucoup rechignent à abandonner les anglicismes, au profit de néologismes jugés ridicules voire – insulte suprême ! – franchouillards. S'il est vrai que parler d'*arrosage* pour *spamming* ou de *fenêtre intruse* pour *pop-up* peut prêter à sourire, on peut se demander si utiliser, à l'oral et à l'écrit, des mots comme *process*, *overbooké* ou *uploader* mène à une réelle amélioration de la communication.

Pourquoi le simple fait de souhaiter promouvoir la langue française déclenche-t-il à ce point l'ironie dans notre pays ? Îlot francophone au milieu d'un vaste océan anglophone, les Québécois se le demandent aussi. ■

LOUIS FRAYSSE

ENTRETIEN. Linguiste et lexicographe, Alain Rey est le rédacteur en chef des publications des éditions Le Robert. Il vient de publier, avec Lassaâd Metoui, *Le Voyage des formes* (Guy Trédaniel éditeur, 2014).

« Les langues ignorent les frontières »

Qu'entend-on par « pureté » d'une langue ?

C'est, à mon avis, une notion illusoire. À chaque époque, on s'est construit une image mentale de la langue, car certains souhaitaient en suspendre l'évolution à un point que l'on imaginait être parfait.

L'exemple le plus évident est sans doute celui d'Émile Littré. Son dictionnaire a cette caractéristique de ne considérer comme valable que le français écrit d'une période allant de François Malherbe (1555-1628) jusqu'à François-René de Chateaubriand (1768-1848).

C'était bien entendu une fiction, car la langue célébrée par Littré l'était sous sa forme écrite, une forme cultivée, complètement maîtrisée, alors que, dans le même temps, la langue orale ne cessait d'évoluer – c'est à cette époque que les argots ont commencé à se développer.

Toute langue est composée d'éléments tellement nombreux et métissés que vouloir la figer relève surtout d'une intention et d'une idéologie, parfois politique.

Plusieurs auteurs s'inquiètent d'une possible « disparition » de la langue française, du fait de l'influence de l'anglais. Est-ce là une crainte récente ?

Non, et il fut d'ailleurs une époque où cette crainte était assez légitime. Vers la fin du XIV^e siècle, l'influence de l'italien était telle en France que l'on a pu penser que le français allait disparaître, notamment sous l'influence de l'italien littéraire, à la fois langue de référence – comme le latin et le grec – et langue vivante.

Mais parler aujourd'hui de disparition du français, à cause de l'influence de l'anglais, est à mon avis d'une absurdité remarquable. Prenons l'albanais : il a su résister à toutes les pressions de l'Histoire, il a survécu à la fois comme langue littéraire et comme langue pratiquée par une relativement petite population. Le français, lui, est parlé sur les cinq continents par des dizaines de millions de personnes ! Il continue d'ailleurs à être choisi comme langue d'écriture par de grands écrivains, dont ce n'est pas la langue maternelle. Cela n'a à mon sens rien d'anodin.

Vous appelez à ne surtout pas confondre « langue » et « nation ». Pourquoi ?

Les langues ignorent totalement les frontières. Dans certains pays, il y a la tentation d'identifier langue et nation. Quand les Allemands se réfèrent à leur langue, ils pensent à l'Allemagne, alors que l'on parle aussi bien allemand en Autriche.

Avec le français, on passe à une échelle supérieure : sans même penser au Qué-

bec ou à la Belgique, il y a tout un nombre de locuteurs du français, notamment en Afrique, qui ne sont pas français. Et le français leur appartient autant qu'à nous !

L'histoire des langues est de toute façon une histoire d'influences réciproques. N'oublions pas que le mot « français » lui-même est un mot germanique.

Vous déplorez parfois une certaine indifférence des Français vis-à-vis de leur langue.

Je pense que les Français ont hérité d'une arrogance acquise à l'époque où le français a pris en Europe, et même dans le monde, une grande importance. C'est à cette période, vers la fin du XVIII^e siècle, que l'on s'est mis à théoriser le « génie » de la langue française, le génie d'une langue « supérieure » aux autres. À la même époque, par l'aveuglement du pouvoir, le français reculait devant l'anglais en Amérique du Nord comme en Asie.

Au même moment, un mouvement analogue de « nationalisation » du langage s'opérait en Allemagne. Cette illusion collective du génie particulier et supérieur de la langue allemande a eu des effets dramatiques par la suite, quand elle a été couplée avec l'idée d'un héritage ethnique.

La dérive n'a pas été aussi grave en France, mais le sentiment de la langue s'est atténué dès lors que les Français ont eu l'impression que la langue française était la langue mondiale, celle des élites intellectuelles et de la diplomatie.

Comment cela ?

À partir du moment où l'on pense que le français est la « langue humaine » par excellence, on en oublie sa spécificité et on ne la perçoit même plus.

Dans les pays bilingues, à l'inverse, on est parfaitement conscient qu'il y a plusieurs façons d'exprimer les choses. Tout Italien a, en plus de sa connaissance de l'italien central, la connaissance d'un dialecte, et c'est à mon avis quelque chose de très positif. C'est une chose que l'on voit d'ailleurs chez les intellectuels africains, maghrébins ou caribéens, qui pratiquent, on le voit bien en littérature, un français infiniment plus correct que celui de la spontanéité française.

Le paradoxe est que lorsque l'on ne connaît plus qu'une langue, on ne sait plus très bien qu'on la parle. On la manie avec indifférence, sans se rendre compte que toute phrase prononcée est une option sur la vision du monde et qu'une langue, même maternelle, ne doit pas cesser d'être apprise, afin d'être respectée et, si c'est possible, célébrée. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR L. F.

À NOTER

Le français, une langue qui défie les siècles

Alain Rey, Gallimard, 2008.

Contre la pensée unique

Claude Hagège, Odile Jacob, 2012.

Minus, lapsus et mordicus :

Nous parlons tous latin sans le savoir,

Henriette Walter, Robert Laffont, 2014.

INTERNET

Le site de l'association

DLF www.langue-francaise.org

Le site de l'Académie française

www.academie-francaise.fr

+ WEB

Les ressources en ligne pour améliorer son français :

www.reforme.net

LIBAN. Le français recule à Beyrouth, mais il est toujours bien vivant : près d'un tiers des Libanais sont bilingues français-arabe.

Une situation contrastée

La langue de Molière résiste dans les écoles, au sein d'un système éducatif où l'apprentissage des matières se fait en partie en arabe, en partie en langue étrangère (français ou anglais) : plus de 1 500 établissements proposent un enseignement bilingue francophone. Le français est aussi représenté dans les médias et la culture : le quotidien francophone *L'Orient Le Jour* a fêté ses 90 ans en 2014, des films venus de France, de Suisse ou du Canada sont projetés dans des cinémas d'auteur, et les librairies défendent le livre en français.

Mais si certains parents font le choix de parler le français à leurs enfants, la langue de l'intimité reste sans conteste l'arabe. Et le français, qui fut brièvement langue officielle du Liban, aux côtés de l'arabe, du temps du Mandat (1920-1946), est concurrencé par son rival mondial, l'anglais, dans un pays où la monnaie locale est indexée sur le dollar et où les malls (centres commerciaux) poussent comme des champignons.

L'anglais dans la vie professionnelle

Signe de cet infléchissement, dans le monde du travail, public ou privé, il est fréquent de rencontrer des salariés « french-educated » (scolarisés dans un système bilingue français-arabe) qui préfèrent s'exprimer en anglais, par manque de pratique et parce que leur entrée dans la vie professionnelle s'est faite en anglais : seules cinq universités sont accréditées par l'Agence universitaire de la francophonie (AUF). « *Le tournant se joue à l'université, explique Stéphane-Ahmad Hafez, spécialiste de la francophonie au Liban. Les jeunes choisissent l'anglais, qu'ils perçoivent comme une garantie d'avenir professionnel, au Liban ou à l'étranger, dans le golfe Persique notamment. C'est sur eux que doivent se porter les efforts de promotion de la langue.* »

Si le français n'est pas l'apanage d'une des communautés religieuses qui forment le Liban, il est rare qu'il touche les zones isolées et pauvres du pays. M. Hafez, professeur à l'université, relève aussi les lacunes de l'enseignement dans les écoles : « *Certains instituteurs le parlent avec peine, comment pourront-ils le transmettre ?* » Soucieuse de limiter l'érosion du français au sein d'une école publique qui s'est effondrée à cause de la guerre civile (1975-1990) et d'un système privé demandeur d'actions de coopération, la Mission culturelle française multiplie les initiatives pour encourager la connaissance de la langue. Chaque année, des milliers d'écoliers visitent le Salon du livre francophone en automne à Beyrouth.

La francophonie se joue aussi à un niveau plus politique : Beyrouth a accueilli le 9^e sommet de la francophonie en 2002. Les positions de la France, influente au Proche-Orient, sont scrutées de près au Liban, autant que celles de Washington. Le dynamisme culturel est porté par des représentants moins conventionnels, au sein d'un pays qui fut parmi les cinq fondateurs de l'Organisation internationale de la francophonie en 1970 : la diaspora libanaise, d'Afrique, insuffle un souffle nouveau à la langue dans le sud du pays. Ainsi que les employées de maison, venues du Sénégal ou du Togo, qui comptent parmi les quelque 200 000 nounous au Liban. ■

LAURE STEPHAN, CORRESPONDANCE DE BEYROUTH

FRANCOPHONIE. Le français est la deuxième langue la plus étudiée dans le monde après l'anglais. Pour exporter la culture française, l'État s'appuie sur un réseau en profonde mutation du fait des restrictions budgétaires.

Des moyens en baisse

Le français est la quatrième langue la plus parlée dans le monde. 274 millions de terriens sont francophones, selon l'Organisation internationale de la francophonie, soit 3,8 % de la population mondiale. S'ils sont présents sur les cinq continents, près de 90 % vivent en Europe de l'Ouest et en Afrique.

Le français est langue officielle dans 29 États et langue d'enseignement dans 13 pays d'Afrique. La chaîne francophone TV5 Monde diffuse ses programmes dans près de 200 pays.

La francophonie pèse donc dans le monde, y compris économiquement. Selon un rapport de Jacques Attali remis au président de la République l'été dernier, les pays francophones représentent 16 % du PIB mondial et bénéficient d'un taux de croissance de 7 %. L'économiste souligne par ailleurs que les échanges de biens et de services augmentent lorsque des pays partagent la même langue.

Enfin la France possède le réseau le plus étendu au monde pour promouvoir sa langue et sa culture. L'enseignement du français langue étrangère (c'est-à-dire à destination de personnes dont le français n'est pas la langue maternelle) est ainsi dispensé dans la majorité des 845 Alliances françaises et 96 Instituts français installés dans 161 pays du monde.

L'autofinancement du réseau

Toutefois, la France n'a plus les moyens de ses ambitions. Le budget du ministère des Affaires étrangères alloué au rayonnement de notre pays à l'étranger baisse chaque année. Selon la Cour des comptes, les subventions destinées aux Alliances françaises ont ainsi baissé de 32 % en cinq ans, passant de 10,8 millions d'euros en 2008 à 7,3 millions en 2013.

En 2010, une réforme a par ailleurs été engagée pour rationaliser le réseau et ainsi faire encore des économies : fermeture de structures dans les villes petites et moyennes, concentration des efforts financiers vers les pays stratégiques comme la Chine et l'Inde, fusion lorsqu'il y a des doublons dans une ville, contrats de travail locaux pour le personnel.

Bernard¹ a été recruté fin 2013 dans un pays d'Europe pour prendre la direction d'un Institut français et le transformer en Alliance française. Ces dernières, contrairement aux premiers, sont des structures locales autonomes sous « label » Alliance française. Une formule beaucoup plus économique



La romancière Shan Sa en dédicace à l'Alliance française de Nanjing, en Chine

pour l'État français. Dans le centre de langue de Bernard, les enseignants payés en euros le sont désormais en monnaie locale et à un taux horaire inférieur à celui pratiqué auparavant. « *Mais ils cotisent et ne sont plus rémunérés au noir, ce qui est une pratique courante dans le pays où nous travaillons. Cette décision n'a pas été facile à prendre. Pourtant, à ma grande surprise, les professeurs qui ont seulement quelques heures chez nous car ils enseignent ailleurs sont restés.* »

Cette nouvelle Alliance française ne reçoit que 3 000 euros de subventions

« Des entreprises francophones acceptent de nous financer contre la présence de leur marque lors d'événements culturels »

par an du ministère des Affaires étrangères. « *Nous avons aussi obtenu une subvention de lancement non négligeable qui va nous permettre de fonctionner sans trop de souci jusqu'à mi-2016. Ensuite, nous devons absolument être autonomes financièrement si nous voulons survivre* », témoigne Bernard.

L'autofinancement du réseau est un des grands objectifs de la réforme mise en place en 2010. Les centres de langue ont ainsi l'obligation de fonctionner comme une PME, en décrochant de

nouveaux marchés et en visant la rentabilité, sous peine de disparaître. Pour accompagner cette mue, des formations du personnel sont organisées. « *L'été dernier, nous avons été formés au marketing pour apprendre à cibler notre communication et à innover pour trouver de nouveaux étudiants* », se souvient Bernard.

Un tremplin vers le privé

L'autofinancement est aussi indissociable de la recherche de sponsors. « *Des entreprises francophones acceptent de nous financer contre la présence de leur marque lors des événements culturels que nous organisons* », précise Bernard qui pointe des budgets de plus en plus serrés et la précarisation grandissante des professeurs de français langue étrangère. Les postes sont majoritairement pourvus grâce à de jeunes diplômés sans contraintes familiales qui

acceptent de faibles rémunérations contre la possibilité de voyager et de vivre, un jour, à l'étranger. « *Certains mènent une belle carrière au sein du réseau culturel français à l'étranger. Mais c'est exceptionnel. Ces postes sont surtout vus comme un tremplin vers le privé par exemple. Il n'y a pas de carrière garantie sur le long terme* », regrette Bernard. ■

ÉLISE BERNIND

1. Ce directeur a préféré garder l'anonymat, car il est tenu à un devoir de réserve